

Information relative aux produits comme exigé dans les règlements de l'UE n° 811/2013 et n° 813/2013

Fiche de produit (selon règlement de l'UE n° 811/2013)

(a) Nom du fournisseur ou de la marque commerciale	<i>Saunier Duval</i>				
(b) Référence du modèle donnée par le fournisseur	<i>SEMIA CONDENS AS 25 -A (H-FR)</i>				
(c) Classe d'efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux	<i>A</i>				
(d) Puissance thermique nominale, y compris la puissance thermique nominale de tout dispositif de chauffage d'appoint	<i>25</i>	<i>kW</i>			
(e) Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux	<i>92</i>	<i>%</i>			
(f) Consommation annuelle d'énergie	<i>21208</i>	<i>kWh</i>	et/ ou	<i>76</i>	<i>GJ</i>
(g) Niveau de puissance acoustique, à l'intérieur	<i>47</i>	<i>dB(A)</i>			
(h) Précautions spécifiques pour la composition, l'installation et la maintenance	Veuillez lire les notices d'utilisation et d'installation avant de composer, installer ou entretenir le système				

Exigences d'information sur le produit (Selon règlement de l'UE n° 813/2013)

Modèle	SEMIA CONDENS AS 25 -A (H-FR)		
Chaudière à condensation	Oui		
Chaudière basse température**	Oui		
Chaudière de type B1	Non		
Dispositif de chauffage des locaux par cogénération	Non	Si oui, équipé d'un dispositif de chauffage d'appoint	
Dispositif de chauffage mixte	Non		

Sujet	Symbole	Valeur	Unité	Sujet	Symbole	Valeur	Unité
Puissance thermique nominale	P_{rated}	25	kW	Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux	η_s	92,4	%
Pour les dispositifs de chauffage des locaux par chaudière et les dispositifs de chauffage mixtes par chaudière: Production de chaleur utile				Pour les dispositifs de chauffage des locaux par chaudière et les dispositifs de chauffage mixtes par chaudière: Efficacité utile			
À la puissance thermique nominale et en régime haute température (*)	P_4	24,5	kW	À la puissance thermique nominale et en régime haute température (*)	η_4	88,3	%
à charge partielle de 30% et régime basse température (**)	P_1	6,5	kW	à charge partielle de 30% et régime basse température (**)	η_1	97,5	%
Dispositif de chauffage d'appoint				Dispositif de chauffage d'appoint			
Puissance thermique nominale				P_{sup}	0,0	kW	
Type d'énergie utilisée				pas de valeur			

Consommation d'électricité auxiliaire				Autres sujets			
à pleine charge	el_{max}	0,040	kW	Pertes thermiques en régime stabilisé	P_{stby}	0,0	kW
à charge partielle	el_{min}	0,030	kW	Consommation d'électricité du brûleur d'allumage	P_{ign}	0,0	kW
En mode veille	P_{SB}	0,017	kW	Emissions d'oxydes d'azote	NO_x	40,0	mg/kWh

Coordonnées	Saunier Duval, Saunier Duval17, Rue de la petite Baratte44315 Nantes cedexFrance
-------------	----------------------------------------------------------------------------------

(*) Par régime haute température, on entend une température de retour de 60 °C à l'entrée du dispositif de chauffage et une température d'alimentation de 80 °C à la sortie du dispositif de chauffage

(**) Par basse température, on entend une température de retour de 30 °C pour les chaudières à condensation, de 37 °C pour les chaudières basse température et de 50 °C pour les autres dispositifs de chauffage.
(à l'entrée du dispositif de chauffage)

Précautions spécifiques pour le montage l'installation et l'entretien de l'appareil chauffage information pour le démontage et le recyclage à la fin de la durée de vie de l'appareil

Les notices d'utilisation et d'installation sont à étudier attentivement et à suivre pour chaque composition, installation ou entretien. Les notices d'utilisation et d'installation sont à étudier attentivement et à suivre pour le démontage et le recyclage à la fin de la durée de vie de l'appareil

Pour les chaudières de type B1 et les chaudières de type B1 mixtes :

Cette chaudière à tirage naturel est conçue pour être raccordée uniquement à un conduit commun à plusieurs logements d'un bâtiment existant, qui évacue les résidus de combustion hors de la pièce où est installée la chaudière. Elle prélève l'air comburant directement dans la pièce et est équipée d'un coupe-tirage antirefouleur. En raison de la perte d'efficacité que cela entraînerait, l'utilisation de cette chaudière dans d'autres conditions ferait augmenter la consommation d'énergie et les coûts de fonctionnement, et doit donc être évitée